



COMMISSION DES ARBITRES



Président : Philippe Morice



Membre élu : Michel Corniaux



Membres cooptés : Patrice Beriot, Patrice Boutte, Olivier Cambraye, Jean-Claude Collet, Jérôme Hellas, Jean-Pierre Henoux, Nicolas Hubeau, Frédéric Ladoire, Alain Langrand, Guy Laurent, Arnaud Proix, Olivier Quina, Clément Visbecq, Théo Vitoux

Personne n'ayant jamais arbitré : Jean-Marie Bécrot

Représentant des éducateurs : Sébastien Mollet

Membre du Comité Directeur : Vincent Szpakowski



**DISTRICT AISNE
DE FOOTBALL**



**DISTRICT AISNE
DE FOOTBALL**

COMMISSION DES ARBITRES



La Commission des Arbitres veille à la stricte application des lois du jeu et juge les réserves techniques.

Elle désigne les arbitres pour toutes les compétitions.

Elle s'occupe des nouveaux arbitres et de l'organisation des stages de perfectionnement.

Elle s'occupe de la formation des arbitres.

La commission des arbitres est composée selon les dispositions de l'article 3 du statut fédéral de l'arbitrage ; elle comprend à titre consultatif un éducateur désigné par la commission technique.

La commission des arbitres est représentée au sein des commissions de discipline, d'appel disciplinaire, technique et du statut de l'arbitrage.